



# Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°19 Septembre 2010

## Editorial



Ce nouveau numéro de *Nouvelles des forêts méditerranéennes* me donne l'occasion de me féliciter de ce qu'une organisation internationale non gouvernementale ait non seulement vu le jour en France, mais ait su, en quelques années, apporter à la communauté forestière méditerranéenne sa compétence et son réseau original.

En effet, à l'origine, *Silva Mediterranea* était une association, créée il y a cent ans par quelques forestiers français, espagnols et italiens, avant de devenir un comité d'une agence des Nations Unies. Et il n'existe, à ma connaissance, que peu d'institutions inter-méditerranéennes telles que l'AIFM, qui soient spécialisées dans un domaine thématique.

Lors de la création du comité *Silva Mediterranea*, mon pays était en charge de très grands territoires forestiers méditerranéens, que l'indépendance de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie a rendus à la responsabilité de ces Etats.

Mais l'intérêt porté par la France aux forêts et autres espaces boisés méditerranéens n'a pas pour autant faibli. De manière quasi permanente, elle a soutenu l'action de la FAO, à travers une participation active aux groupes de travail (cèdre, pin d'Alep, incendies...), ou l'organisation des réunions, dont les dernières ont eu lieu à la Grande Motte (1985) et à Paris (dans le cadre du X<sup>e</sup> Congrès forestier mondial).

A Antalya en avril 2010, le ministère de l'agriculture a apporté son appui à la FAO pour organiser, avec le comité *Silva Mediterranea*, EFI-MED, le gouvernement turc, l'Association des forestiers turcs et l'AIFM, la première Semaine forestière méditerranéenne. En particulier, lors de cette semaine, une déclaration sur la "contribution des forêts et autres terres boisées à la sécurité alimentaire en Méditerranée" a été rédigée et adoptée, dans le cadre des préparatifs de la réunion des ministres de l'agriculture de l'Union pour la Méditerranée (UPM), initialement prévue au Caire en juin 2010.

Le succès de cette manifestation a incité les participants à organiser une suite : c'est ainsi que nous serons heureux et fiers d'accueillir en 2011, en Avignon, au palais des papes et au mont Ventoux, la deuxième Semaine forestière méditerranéenne, pendant l'année internationale des forêts. Je souhaite que le plus grand nombre d'amis des forêts méditerranéennes puissent participer.

**Alain CHAUDRON**  
Direction Générale des Politiques agricole, agroalimentaire  
et des territoires  
Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche  
alain.chaudron@agriculture.gouv.fr

## Sommaire

Editorial	1
Ca bouge à l'AIFM !	2
Contribution des forêts et autres terres boisées à la sécurité alimentaire en Méditerranée	3
Adhésion et abonnement	10
L'agenda des manifestations	12

## Trimestriel édité par l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication :  
Louis Amandier  
Rédaction : Jean Bonnier, Gaëlle Fossoy,  
David Gasc

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70  
FAX : +33 (0)4 91 90 71 62  
email : [info@aifm.org](mailto:info@aifm.org)  
<http://www.aifm.org>  
14, rue Louis Astouin  
13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : 0,90 €  
Abonnement : 3,50 €

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal : 18 Janvier 2010  
ISSN : 1990-4339  
Commission paritaire : 0713 G 88420  
Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

## Dernièrement, l'AIFM a participé à...

**Vivès (France)**  
les 17 et 18 juin 2010

Louis Amandier, administrateur, a participé au colloque VIVEXPO sur le chêne-liège et le changement climatique.

**Saint-Michel (France)**  
le 21 septembre 2010

David Gasc a pris part à la journée de terrain "Observation et adaptation aux changements climatiques en forêt méditerranéenne", organisée par l'association française Forêt Méditerranéenne.

**Istanbul (Turquie)**  
du 28 sept. au 1<sup>er</sup> oct. 2010

David Gasc a participé à l'atelier "Adaptation des politiques forestières aux changements climatiques dans les pays du sud de la Méditerranée".

**Naples (Italie)**  
les 6 et 7 juillet 2010

Jean Bonnier, secrétaire exécutif, et David Gasc, chargé de projets, ont assisté au 1<sup>er</sup> comité de pilotage du projet MED "FOR CLIMADAPT", organisé par le Parc national du Vésuve (chef de file).



Participants au 1<sup>er</sup> comité de pilotage du projet MED "FOR CLIMADAPT" (photo : D. Gasc)

## Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

<input type="checkbox"/> Cotisation pour les personnes physiques (10 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : ..... 12 €	<b>Je souhaite recevoir mon courrier :</b> <input type="checkbox"/> en français <input type="checkbox"/> en anglais <input type="checkbox"/> par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)
<input type="checkbox"/> Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : ..... 52 €	<b>Je règle ma cotisation :</b> <input type="checkbox"/> Je souhaite recevoir une facture <input type="checkbox"/> par virement (net de frais de change et de transfert) IBAN : FR76 3005 6001 9401 9454 0646 460 BIC : CCFRFRPP
<input type="checkbox"/> Cotisation seule pour les personnes physiques : ..... 10 €	<input type="checkbox"/> par chèque (à joindre à ce bulletin), seulement pour les comptes domiciliés en France
<input type="checkbox"/> Cotisation seule pour les personnes morales : ..... 50 €	<input type="checkbox"/> par <b>carte bancaire</b> . (sauf American Express)
<input type="checkbox"/> Cotisation seule pour les grandes institutions : ..... 1 000 €	Numéro : _____
<input type="checkbox"/> Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : ..... 3,5 €	Date d'expiration : ____ / ____
<input type="checkbox"/> Dons, soutien : ..... €	Trois derniers chiffres au dos de votre carte : ____
<b>TOTAL :</b> ..... €	<input type="checkbox"/> Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation
Nom : .....	E-mail professionnel / personnel (préciser) : .....
Prénom : .....	Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) : .....
Nationalité : .....	Pays : .....
	Téléphone (avec indicatif du pays) : .....
	Fax (avec indicatif du pays) : .....

# Contribution des forêts et autres terres boisées à la sécurité alimentaire en Méditerranée

Dans une déclaration commune, les experts, réunis à l'invitation de la FAO (comité *Silva Mediterranea*) et d'EFIMED du 13 au 16 avril 2010 à Antalya (Turquie), ont mis en exergue le contexte actuel et demandé à l'Union pour la Méditerranée de prendre des mesures visant à conforter et à améliorer le rôle que jouent les forêts et autres terres boisées de ses territoires ruraux dans la sécurité alimentaire et le développement durable.

## **Déclaration de principe à l'attention de la Conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée consacrée à la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement durable<sup>1</sup>**

La forêt, ainsi que d'autres terres boisées en Méditerranée, contribuent de manière significative à l'allègement de la pauvreté et à la sécurité alimentaire, en fournissant des biens et des services tels que l'approvisionnement en eau, la protection des sols, la disponibilité des pacages, la conservation de la biodiversité, une source d'énergie ainsi que des produits ligneux et non-ligneux.

Dans le contexte du changement climatique allié à d'autres pressions d'origine anthropique, les investissements contre la déforestation et dans la gestion forestière durable s'avèrent être un enjeu crucial dans la pérennisation de ces biens et services face aux risques de la sécheresse, des feux de forêt, de l'érosion, de la désertification et des maladies émergentes nuisibles.

Pour pouvoir parvenir à l'intégration de l'agriculture, du pastoralisme, de la foresterie, de l'eau, de l'énergie, et d'au-

tres secteurs concernés par l'utilisation des territoires, une meilleure coordination intersectorielle et inter-institutionnelle est nécessaire, associée à la participation des communautés et des acteurs locaux, et ceci aux niveaux des politiques, de la gestion et de la recherche.

Sur la base d'une part des résultats émanant de la réunion ministérielle sur le changement climatique et la sécurité alimentaire qui s'est tenue à Istanbul le 8 mars 2010, et d'autre part des recommandations de la Semaine forestière méditerranéenne du 13 au 16 avril 2010 à Antalya (Turquie), congrès auquel ont participé les experts et les organismes internationaux de la région,

### **Nous, les Ministres, recommandons :**

✓ le développement d'une stratégie intégrée pour la gestion durable de la forêt et autres terres boisées en Méditerranée afin de garantir la disponibilité des biens et des services environnementaux impliqués dans la sécurité alimentaire,

✓ la mise en oeuvre du Plan Stratégique de Recherche sur les Forêts méditerranéennes (MFRA) 2010-2020 à travers un dispositif ERA-NET,

✓ l'organisation en 2012 d'un congrès méditerranéen de haut niveau auquel seront conviés tous les acteurs concernés dans le but de mettre au point une vision commune de la stratégie intégrée régionale.

### **Document de référence<sup>2</sup>**

Pendant la Semaine forestière méditerranéenne organisée par la FAO et EFIMED du 13 au 16 avril 2010 à Antalya (Turquie), de nombreux

experts de pays voisins et d'organisations internationales se sont retrouvés. Après avoir souligné les caractéristiques majeures des contextes environnementaux, sociaux et économiques dans lesquels les forêts et autres terres boisées évoluent à présent, ils ont rédigé des propositions à soumettre à l'Union pour la Méditerranée (UPM) avec, pour objectif, une meilleure intégration de la gestion durable des forêts et autres terres boisées méditerranéennes dans les programmes prioritaires de l'Union, afin de garantir la sécurité alimentaire et le développement durable dans les régions rurales de l'Union.

### **Contexte institutionnel**

Depuis sa création le 13 juillet 2008, l'Union pour la Méditerranée a toujours exprimé son engagement en faveur du développement social, économique et environnemental des zones rurales, particulièrement par rapport à la sécurité alimentaire. Les forêts et autres terres boisées font partie intégrante de ces zones. Une réunion des ministres de l'agriculture de l'UPM était programmée pour le mois de juin 2010 au Caire (Egypte).

Le comité *Silva Mediterranea*, organisme statutaire de la FAO avec compétence sur les questions forestières méditerranéennes, a été officiellement créé en 1948 sous l'égide des trois comités directement en prise avec la Méditerranée : le Comité européen de la Forêt, le Comité du Proche Orient de la Forêt et le Comité africain de la Forêt et de la Faune. *Silva Mediterranea* regroupe 27 pays membres dont les territoires appartiennent en totalité ou en partie au bassin méditerranéen, ou dont l'économie forestière, agricole ou

<sup>1</sup> Il a été approuvé par le Comité *Silva Mediterranea* de la FAO. La Conférence ministérielle était prévue en juin 2010 mais a été reportée à plus tard.

<sup>2</sup> Cet article résume le document intégral que l'on peut trouver sur le site de *Silva Mediterranea* : [www.fao.org/forestry/silvamed/fr](http://www.fao.org/forestry/silvamed/fr)

pastorale est étroitement liée aux économies des pays de ce bassin. Le Comité s'est toujours efforcé de développer la coopération entre les pays du bassin méditerranéen afin de prendre à bras le corps les problématiques telles que les feux de forêt, l'adaptation aux changements climatiques et la gestion durable de la forêt.

L'Institut européen des forêts (EFI), à travers son antenne méditerranéenne EFIMED, vise à répondre au besoin d'informations de nature scientifique, à la fois dans la prise de décision et la conception des politiques. Ce besoin implique l'augmentation des capacités de recherche forestière actuellement disponibles dans la région méditerranéenne.

Le Plan Bleu pour l'environnement et le développement en Méditerranée, centre d'activités régional du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du PNUE, intègre les problématiques liées aux surfaces arborées dans son programme d'études à venir, ainsi que dans le suivi de la Stratégie Méditerranéenne de Développement Durable.

L'Association Internationale Forêts Méditerranéennes (AIFM), fondée en 1996, rassemble des personnes de la plupart des pays du pourtour méditerranéen dans le but d'élaborer une vision partagée et de conduire des expériences pilotes sur la gestion durable des forêts, des zones boisées et autres espaces naturels. L'AIFM développe un réseau de collaboration.

Le CIHEAM, le Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes, créé en 1962, est un organisme intergouvernemental qui regroupe 13 pays du bassin méditerranéen (Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie).

Le WWF (World Wildlife Fund for Nature) est actif en Méditerranée grâce à son bureau à Rome qui gère son

programme méditerranéen, et un réseau de cinq bureaux nationaux en France, en Italie, en Espagne, en Grèce et en Turquie qui, ensemble, ont développé une initiative méditerranéenne. Avec ses partenaires, le WWF contribue à la conservation, à la gestion durable et à la restauration des paysages forestiers/terrestres, tout en prenant en compte les problématiques et les besoins liés aux marchés, aux politiques et au renforcement des capacités.

ARCMED (2007), association de propriétaires privés forestiers en Méditerranée, fédère les associations de propriétaires forestiers régionales et nationales du nord de la Méditerranée (Espagne, France, Grèce, Italie).

Le Réseau méditerranéen des Forêts Modèles (RMFM) est un groupement d'organisations de gouvernance qui, depuis 2008, s'efforce de faire appliquer le concept de la forêt modèle en Méditerranée.

Un forum régional intitulé "Le secteur forestier et le développement durable en Méditerranée : défis, politiques, gouvernance" a eu lieu à Rabat les 24-26 novembre 2005. Il a été organisé par le gouvernement du Royaume du Maroc et la FAO, avec le soutien du Plan Bleu et de l'AIFM. La plupart des ses conclusions a été prise en compte et intégrée dans ce document.

### **Contextes environnemental, social et économique**

Depuis des millénaires, en Méditerranée, les forêts et autres terres boisées ont évolué sous l'influence conjuguée des facteurs de l'environnement naturel tels que le relief, les sols, le climat, et les activités de l'homme. Les civilisations qui se sont succédées autour de la Méditerranée ont transformé et modelé tous les constituants de leurs territoires, y compris les forêts et autres terres boisées.

Depuis l'Antiquité, ces éten-



L'arbre de l'AIFM planté durant la 1<sup>ère</sup> Semaine forestière méditerranéenne (photo : D. Gasc)

dues boisées ont fourni de multiples ressources (cueillette, pacage et fourrage pour les troupeaux, bois de chauffage, bois d'oeuvre, liège, cheptel...), non seulement aux populations rurales mais également aux citadins, au commerce et à l'industrie. Les images stéréotypées de la forêt ne correspondent absolument pas à la réalité méditerranéenne. En effet, un des traits qui définit la forêt méditerranéenne est sa capacité à se prêter à de multiples usages.

L'époque moderne a vu un développement exponentiel de l'urbanisme, de l'industrialisation, du transport à bas prix sur les grandes distances, et la concurrence de toutes les régions de la planète sur les marchés. Ces bouleversements dans l'utilisation des terres ont entraîné une série de ruptures dans l'utilisation de la forêt et autres terres boisées méditerranéennes, ainsi que dans la nature des biens et des services que l'on attend d'elles.

Dans les pays du nord du bassin méditerranéen, les usages traditionnels ont peu ou prou disparu. Du fait de la dynamique naturelle de la végétation ligneuse, des forêts et des "matorrals" ont envahi de larges étendues de terres agricoles ou pastorales abandonnées. En conséquence, le risque de feux de forêt a considérablement augmenté.

Par contre, dans les pays des pourtours sud et est du bassin

méditerranéen, de nombreuses populations rurales pauvres sont obligées, pour leur survie, de maintenir une pression démesurée sur les territoires boisés. De telles activités entraînent un risque accru de détérioration de la couverture végétale, d'érosion, de désertification et d'une perte de la biodiversité. La voie la plus efficace pour combattre ces risques est de réduire la pauvreté.

Au nord, comme au sud et à l'est, les populations urbaines et les touristes manifestent, dès maintenant, d'autres types d'attente de ces forêts et espaces naturels. De telles attentes sont souvent la source de conflits, soit entre des usagers dont les activités ne sont pas compatibles, soit avec les propriétaires terriens. Un besoin évident est donc apparu de modifier les droits et les usages de la propriété et de mettre en place de nouveaux procédés de gouvernance.

Pendant longtemps, les "services écologiques" fournis par les surfaces boisées (préservation des sols et de l'eau, diversité biologique de la flore et la faune, tampon climatique) ont été considérés comme la conséquence normale d'une gestion éclairée de la forêt. D'ailleurs, les administrations forestières de différents pays méditerranéens ont déjà entrepris des actions ciblées pour la reforestation, la protection des sols, la restauration des paysages, la lutte contre la désertification et l'érosion, la gestion des bassins versants et la protection d'espèces rares ou menacées. Néanmoins, la prise de conscience et la sensibilisation sont très récentes concernant la valeur économique de ces services, la nécessité de les gérer de manière durable et, plus particulièrement, dans le cadre des conventions internationales contre la désertification (UNCCD) et pour la conservation de la biodiversité (UNCBD).

En ce qui concerne la valeur économique globale des terres boisées méditerranéennes, il est important de remarquer

que la production des biens marchands et non-marchands, des biens pour l'autoconsommation, ainsi que la sauvegarde de la capacité de fournir des services environnementaux, équivalent à la création d'emplois (Figure 1). De tels "jobs" génèrent des revenus directs (biens et services marchands), de la rémunération cachée (autoconsommation), des revenus indirects à travers les produits induits ou dérivés (services liés au tourisme, augmentation de la valeur des propriétés).

L'impact des changements climatiques sur les écosystèmes et les sociétés sera plus drastique en Méditerranée qu'ailleurs dans le monde : on s'attend à une augmentation de la température en Méditerranée plus grande que la moyenne planétaire (particulièrement en été) et la pluviométrie devrait diminuer d'environ 20% avant la fin du siècle. Dès à présent, 7% de la population mondiale vit autour du bassin méditerranéen mais la région ne dispose que de 3% des ressources mondiales en eau. Aussi, la région compte 60% des pays du monde ayant un déficit hydrique, c'est-à-dire moins de 1 000 m<sup>3</sup>/hab/an. De plus, les prévisions sur des bases scientifiques laissent craindre qu'en 2025 jusqu'à 63 millions habitants dans les pays de la Méditerranée manqueront de l'eau (avec moins de 500 m<sup>3</sup>/hab/an).

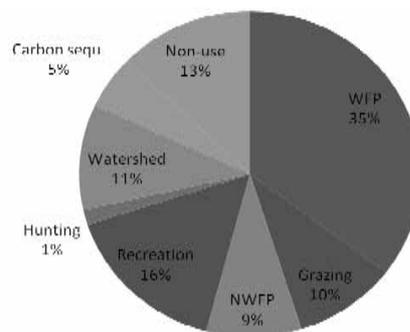
Dans un tel contexte, les forêts méditerranéennes constituent l'infrastructure écologique la plus importante de la région. Ces forêts abritent 25 000 espèces floristiques, dont 50% sont endémiques, et jouent un rôle-clé dans la résilience et l'adaptabilité des écosystèmes. Les forêts constituent la disponibilité des deux ressources les plus précieuses dans la région : l'eau et les sols.

Les menaces que fait

peser le changement climatique planétaire ont provoqué tout une série de contraintes sur les activités liées aux surfaces boisées, contraintes qui sont radicalement nouvelles. Il y a peu de temps encore, on pouvait toujours compter sur la remarquable résilience des écosystèmes méditerranéens, qui leur assurait une auto-régénération, après des périodes de perturbations sévères. De même, on pouvait compter sur l'expérience et la sagesse des gestionnaires publics et privés. Selon les divers scénarios mis au point par le GIEC, la région méditerranéenne doit faire face à une augmentation très importante de l'aridité de son climat (Figure 2). La réponse des écosystèmes reste difficile à prévoir mais incontestablement, il y aura un risque sensiblement accru de feux de forêt, de désertification et de perte de la biodiversité. De plus, de nouvelles contraintes menacent les exploitants agricoles, en particulier le manque de ressources en eau.

Il est de plus en plus admis que la gestion durable des terres doit se fonder sur une bonne gouvernance dont les principes de base sont : subsidiarité, dévolution de l'autorité, évaluation avant et après, responsabilité et acceptation d'obligations, implication de tous les acteurs et de tous les publics concernés.

Figure 1 : Valeur économique totale des forêts méditerranéennes (source : MFRA 2010-2020)



Composition de la valeur économique totale des forêts méditerranéennes (source : Merlo & Croitoru 2005). NWFP : produits forestiers non boisés, WFP : produits forestiers boisés, non-use : legs et existence.

Leur mise en oeuvre effective exige de la recherche, de la formation et de l'information. Ces caractéristiques sociales et économiques de la région méditerranéenne et la nature des difficultés que l'on y rencontre depuis longtemps expliquent que la région est souvent en avance par rapport à d'autres régions du monde dans la gestion durable de ses territoires, y compris la forêt.

### Principes d'action

Un plan d'action dans le cadre de la programmation de l'UPM serait envisageable afin de développer la gestion durable de la forêt et autres terres boisées en tant que partie intégrante de la gestion durable des territoires ruraux des pays méditerranéens.

Les dimensions environnementale, sociale et économique constituent les trois piliers traditionnels de la gestion durable et il est primordial de les intégrer, toutes les trois, dans toute action entreprise, vu non seulement l'état actuel de tels espaces mais aussi, en considérant leur évolution prévisible qui reflétera les effets conjugués de facteurs naturels et de l'activité humaine.

Les différents niveaux concernés par ce plan d'action sont ceux de la recherche et du développement, du renforcement des capacités, et du partage des connaissances et de l'information.

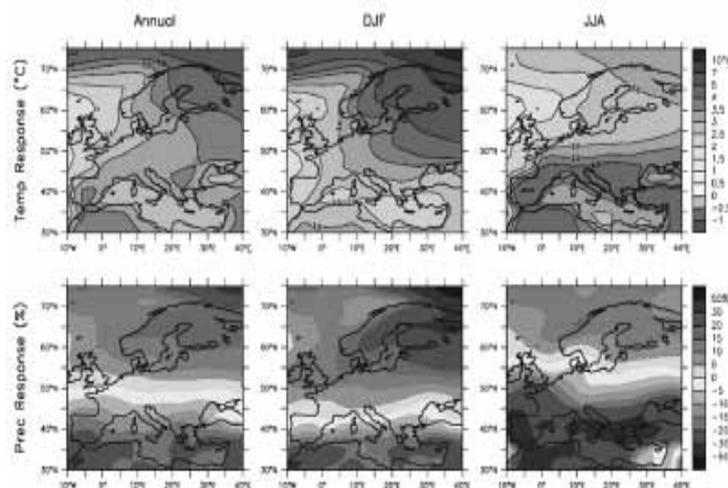
Pour ce qui est de la recherche, il y a encore de grandes lacunes dans notre connaissance du fonctionnement normal des "éco-socio-systèmes" des forêts et autres terres boisées. Et notre manque de connaissances est encore plus grand quant à la réaction ou la (non-)adaptation des ces systèmes face à des changements relativement rapides de leur environnement, qu'ils soient d'ordre climatique, social ou économique. Le Plan Stratégique de Recherche sur les Forêts méditerranéennes 2010-2020 (MFRA) permet d'apprécier assez bien l'état actuel de la recherche ainsi que des besoins.

Il paraît essentiel, donc, de poursuivre la recherche et le développement dont les activités prendront des formes variées : opérations pilotes, ateliers régionaux, projets centrés sur une zone, études prévisionnelles de territoire... Les caractéristiques déterminantes de telles actions doivent,

tout d'abord, être ancrées dans un territoire donné (un territoire étant défini comme une entité constituée de sa superficie, de ses terres et des gens qui y habitent, travaillent ou y assurent des contributions significatives). Ensuite, l'approche doit être participative afin d'impliquer les acteurs et toutes personnes qui s'estiment concernées dans l'élaboration d'une vision partagée du territoire et ses problèmes et par la mise en place et la gestion de projets communs. Les résultats de ces activités seront mis en commun de manière à constituer, par leur accumulation, un capital mutualisé de connaissances.

Pour constituer, à partir des actions de recherche et de développement, un tel capital de connaissances partagées, il est nécessaire de mettre en place des procédés appropriés qui permettront, premièrement, la revue et l'analyse en commun de l'expérience acquise et deuxièmement, la dissémination de toutes les conclusions par la voie de publications, forums, congrès, modules d'information, bases de données, manuels techniques, guides et conseils de bonnes pratiques, cours de formation avancée ou technique...

Figure 2 : Tendances possibles du changement climatique d'après l'hypothèse du scénario A1B du GIEC (Source : MFRA 2010-2020)



Simulation des températures et des précipitations en Europe pour le scénario A1B. En haut : moyenne annuelle, hiver (DJF), été (JJA), changement de températures entre 1980 et 1999 et entre 2080 et 2099, moyenne sur plus de 21 modèles. En bas : pareil mais pour les précipitations. Source : 4<sup>ème</sup> rapport d'évaluation du GIEC 2007.

### Propositions d'actions

Les propositions qui figurent dans les paragraphes ci-dessous correspondent à des thématiques qui ont déjà fait l'objet d'une attention ciblée, sous des formes variées, dans divers documents, notamment ceux émanant de la FAO, d'EFI-MED, du Plan Bleu et de l'AIFM.

Le premier défi est de développer, dans le contexte du changement climatique, une stratégie intégrée pour la gestion durable de la forêt et autres terres boisées en tant que partie intégrante du développement durable des territoires ruraux des pays méditerranéens. Pour y parvenir, il est nécessaire de mobiliser tous les acteurs concernés autour de la Méditerranée. De ce fait, il

faut organiser un congrès de haut niveau sur la forêt et autres terres boisées, vers lequel il faudra attirer les acteurs des différents secteurs. L'autre sphère d'action consiste à conforter la mise en oeuvre du Plan Stratégique de Recherche sur les Forêts méditerranéennes 2010-2020) à travers un dispositif ERA-NET.

La réaction future des écosystèmes boisés confrontés à des changements climatiques n'est pas bien connue. Afin d'aider au mieux ces écosystèmes à la meilleure adaptation possible, surtout par une foresterie appropriée, nous devons améliorer de manière considérable nos connaissances dans un large spectre de disciplines allant de la physiologie des plantes jusqu'à l'écologie des paysages, en pratiquant la recherche fondamentale et l'observation systématique.

Des réseaux européens pour le suivi de la santé et de l'écologie des forêts fonctionnent depuis plusieurs années. Il serait souhaitable de les renforcer et de les généraliser dans tous les pays du bassin méditerranéen.

Les agents d'administrations forestières du pourtour méditerranéen sont de plus en plus conscients que, au-delà de leur rôles traditionnels de techniciens (gestion forestière, reforestation, restauration des sols, gestion de bassins versants...) et de gardiens de la loi, ils ont à endosser de nouvelles responsabilités en tant que facilitateurs, agents de développement, voire médiateurs territoriaux. Or, la formation initiale des ces personnels ne les a que très rarement préparés à ces tâches nouvelles. Participer aux actions pilotes et partager les connaissances à travers les réseaux méditerranéens constituent des voies privilégiées pour le renforcement des capacités globales non seulement des agents forestiers mais, aussi, des agents de développement territoriaux. Ainsi, ils seront mieux à même de jouer leur rôle d'acteurs efficaces dans l'intégration des forêts et des écosystèmes

naturels dans le développement durable des territoires.

Les thèmes au coeur des ces actions de recherche et de développement varieront très largement d'une région à l'autre. Au nord, ils seront focalisés essentiellement sur les "services environnementaux" et les attentes des citoyens. Au sud et à l'est, les thèmes prioritaires seront le développement rural et agricole, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Dans tous les contextes, les aspects les plus importants inclueront l'évaluation en termes économiques des usages, des biens et des services, autant non-marchands que marchands, ainsi que, dans certains cas, la dimension légale, particulièrement par rapport à la délimitation précise des propriétés et aux droits des usagers. Souvent, en première ligne, la gouvernance, c'est-à-dire l'adoption de procédés permettant à tous les acteurs de participer à la mise au point de la stratégie globale et à des projets précis, y compris dans le financement, la gestion et l'évaluation de ceux-ci.

L'équilibre agro-sylvo-pastoral est un enjeu très important: depuis des millénaires, les forêts méditerranéennes et d'autres espaces boisés ont joué un rôle crucial dans l'alimentation des troupeaux. Il semblerait qu'aujourd'hui, là où ce rôle perdure, il a été radicalement transformé. Les nouveaux systèmes d'élevage ont, d'une manière générale, remplacé le traditionnel mode de vie nomade, avec l'abandon concomitant des pratiques ancestrales du pastoralisme; il en résulte un manque de régénération et une désertification accrue. Pour la plupart, de telles situations sont mal comprises et devraient faire l'objet prioritaire des activités de recherche et développement. Il faudrait que les études portent non seulement sur la gestion des terres pastorales et les ressources naturelles mais, aussi, sur les voies de production et de mise en marché des productions végétale et animale (produits forestiers ligneux et non-

ligneux) ainsi que sur le développement territorial dans ces zones qui comptent parmi les plus pauvres.

D'autres nouveaux thèmes de recherche émergeront sûrement à partir des questions soulevées au sein des actions de recherche et de développement. Ainsi, la conservation de la biodiversité s'avère être un thème fondamental puisque la Méditerranée est un hotspot de la biodiversité mondiale. C'est un fait que certains usages peuvent favoriser la biodiversité à condition d'être pratiqués modérément; pratiqués à l'excès, ils deviennent catastrophiques. Le pacage en forêt en est un bon exemple, la récolte de la biomasse forestière pour l'énergie un autre. Tant que ces pratiques restent modérées, elles peuvent contribuer à la prévention des feux de forêt, à l'ouverture des paysages et à la constitution de milieux favorables à la faune. Mais dès qu'elles dépassent une certaine limite, elles provoquent la détérioration de la couverture végétale, l'érosion des sols et une perte de la biodiversité. En effet, les actions de recherche et de développement devraient bénéficier d'échanges mutuels grâce à un va-et-vient continu entre elles. La coopération internationale a pour rôle indispensable de créer les conditions pour faciliter et optimiser ce dialogue.

Dans le cadre des activités opérationnelles, un investissement dans des mesures de défense contre les feux de forêt peut représenter une occasion importante pour coopérer. Le risque que de tels incendies éclatent augmentera certainement du fait du changement climatique planétaire. Or, la collaboration dans la prévention et la lutte contre les feux de forêt a déjà été expérimentée d'une façon très positive, essentiellement entre régions et pays voisins. Une telle collaboration pourra être étendue dans le cadre des programmes de l'UPM.

# Les forêts méditerranéennes, on en parle !

Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web ([www.aifm.org](http://www.aifm.org)).  
Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !

## Conférence EUROPARC 2010

Du 29 septembre au 2 octobre 2010 - Pescasseroli (Italie)

Site web : <http://www.parcobruzzo.it/page.php?id=1#>

## 4<sup>ème</sup> Séminaire du projet de coopération européenne Qualigouv

Du 20 au 22 octobre 2010 - Valence (Espagne)

Contact : [suarez\\_jor@gva.es](mailto:suarez_jor@gva.es)

## 4<sup>èmes</sup> Assises de la recherche forestière

Octobre 2010 - Rabat (Maroc)

Contact : [assref4CC@gmail.com](mailto:assref4CC@gmail.com)

## 1<sup>er</sup> Séminaire du projet de coopération européenne For Climadapt

Du 30 novembre au 3 décembre 2010 - PACA (France)

Contacts : [david.gasc@aifm.org](mailto:david.gasc@aifm.org), [jean.ladier@onf.fr](mailto:jean.ladier@onf.fr), [denise.afxantidis@foret-mediterraneenne.org](mailto:denise.afxantidis@foret-mediterraneenne.org)

## 20<sup>ème</sup> Session du Comité Forêt de la FAO

Du 4 au 8 octobre 2010 - Rome (Italie)

Site web : <http://www.fao.org/forestry/cofo/fr/>

## 6<sup>ème</sup> Conférence internationale sur la recherche sur les feux de forêts

Du 15 au 18 novembre 2010 - Coimbra (Portugal)

Site web : <http://www.adai.pt/icffr>

## Conférence internationale sur les mécanismes économiques émergents

Du 5 au 7 octobre 2010 - Rome (Italie)

Site web : <http://forest-conf-fao.unitus.it/>

## Forum mondial des Forêts Modèles 2011

Du 25 au 26 mars 2011 - Burgos (Espagne)

Site web : <http://www.globalforum2011.net/fr>

## Colloque international "La gestion et la conservation de la biodiversité continentale dans le Bassin méditerranéen"

Du 11 au 13 octobre 2010 - Tlemcen (Algérie)

Contact : [med.biodiv2010@hotmail.com](mailto:med.biodiv2010@hotmail.com)

## 2<sup>ème</sup> Semaine forestière méditerranéenne

Du 5 au 8 avril 2011 - Avignon (France)

Contact pour informations générales : [mercedes.rois@efi.int](mailto:mercedes.rois@efi.int)

Contact pour informations sur le rôle de l'AIFM : [david.gasc@aifm.org](mailto:david.gasc@aifm.org)

## 1<sup>er</sup> Colloque international "Ressources sylvo-pastorales et développement durable en Méditerranée"

Du 19 au 21 octobre 2010 - Tabarka (Tunisie)

Site web : <http://www.iresa.agrinet.tn/cirs2010/#a5>

## 5<sup>ème</sup> Conférence internationale sur les incendies de forêt

Du 9 au 13 mai 2011 - Sun City (Afrique du Sud)

Site web : <http://www.wildfire2011.org>

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :

